

Fiche d'information sur le produit selon le règlement délégué (UE) 65/2014 de la Commission

Marque:	Electrolux
Modèle	DVK5510WE, PNC942492982
Consommation annuelle d'énergie (kWh/an)	147.8
Classe d'efficacité énergétique	E
Efficacité fluidodynamique	6.2
Classe d'efficacité fluidodynamique	F
Efficacité lumineuse (lux/W)	10
Classe d'efficacité lumineuse	E
Efficacité de filtration des graisses (%)	42.2
Classe d'efficacité de filtration des graisses	G
Débit d'air à la vitesse minimale et maximale en fonctionnement normal (m ³ /h)	230/365
Débit d'air en mode intensif ou « boost » (m ³ /h)	
Émissions acoustiques de l'air pondérées de la valeur A à la vitesse minimale et maximale en fonctionnement normal (dB(A))	64/70
Émissions acoustiques de l'air pondérées de la valeur A en mode intensif ou « boost » (dB(A))	
Consommation d'énergie en mode « veille » (W)	-
Consommation d'énergie en mode « arrêt » (W)	0

Informations de produit selon la norme EU 66/2014

Attribute Name	Symbol	Value	Unit
Identification du modèle		DVK5510WE, PNC942492982	
Consommation d'énergie annuelle	AEC _{hotte}	147.8	kwh/a
Facteur d'accroissement dans le temps	f	1.8	
Efficacité fluidodynamique	FDE _{hotte}	6.2	
Indice d'efficacité énergétique	EEL _{hotte}	106.7	
Débit d'air mesuré au point de rendement maximal	QBEP	230,0	m3/h
Pression d'air mesurée au point de rendement maximal	PBEP	208	Pa
Débit d'air maximal	Q _{max}	365,0	m3/h
Puissance électrique à l'entrée mesurée au point de rendement maximal	WBEP	216,0	W
Puissance nominale du système d'éclairage	WL	8,0	W
Éclairage moyen du système d'éclairage sur la surface de cuisson	E _{moyen}	80	lux
Consommation d'électricité mesurée en mode «veille»	P _s	-	W
Consommation d'électricité mesurée en mode «arrêt»	P _o	0	W
Niveau de puissance acoustique	LWA	70	dB

EN 61591: Hottes de cuisine et autres extracteurs de fumées de cuisson à usage domestique — Méthodes de mesure de l'aptitude à la fonction

EN 60704-2-13: Appareils électrodomestiques et analogues — Code d'essai pour la détermination du bruit aérien — Partie 2-13: Règles particulières pour les hottes de cuisine

EN 50564: Appareils électriques et électroniques pour application domestique et équipement de bureau — Mesure de la consommation faible puissance